ception au contrôle de légalité le 15/04/2025 à 10h32
erence de l'AR : 055-215502568-20250411-02202501-DE

Département de Meuse

Nombre de membres :

Afférents au C.M	: **11**
En exercice	: **10**
De présents	: **09**
De votants	: **09**

Date de la convocation
25/03/2025

Date d'affichage :
15/04/2025

N° 02-2025-01

Avis PLUi Communauté de communes Mad et Moselle

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture

Le :

Et publication ou notification

Du :

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de JONVILLE EN WOEVRE

Séance du 11 avril 2025

L'an deux mil vingt cinq
Et le onze avril
A vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances sous la présidence de M. PATÉ Guillaume.

Présents : M. Guillaume PATÉ - Mme Stéphanie GONNET - Mme Ludivine LAMBERT - M. Mickaël CHOSSELAIRE - M Jean-Pierre PATÉ - M Yves VERNIER - M. Roger CHOSSELAIRE - M François-Xavier MALVY - Mme Marie PHILIPPOT

Excusés : M. Emmanuel ALLOY

Mme PHILIPPOT Marie a été nommée secrétaire de séance.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la communauté de Communes Mad & Moselle a été arrêté par délibération du conseil communautaire en date du 06 mars 2025.

En tant que personne publique associée, la commune à un avis à donner.

Le conseil n'a pas de remarque.

Pour copie conforme

Le Maire

G.PATE

MAIRIE DE JONVILLE (MEUSE)